

Bulletin municipal

N° 12 Juillet 2011

SOMMAIRE

p. 2 :

- Informations diverses

p. 3 :

- Réunion publique du 24 juin

p. 4 et 5 :

- Le budget communal

p. 6 :

Communication du club de judo

p. 7 :

- Sortie organisée à Ailly-sur-Noye par l'Association Familles Rurales
- Fête de la musique à la résidence « Charles Lefèvre »
- Participation au prix chronos des élèves de la grande section maternelle

p. 8 :

- Nos joies et nos peines
- Calendrier des fêtes
- Commerce et artisanat à Flavy

Éditorial

Vous avez été sollicités pour donner votre avis sur les économies que l'on pouvait réaliser grâce à une réduction du temps d'éclairage public. Le nombre des réponses a montré que vous n'avez pas été insensibles à cette question. Le conseil municipal s'en réjouit et vous trouverez à l'intérieur de ce bulletin les résultats de cette enquête ainsi que la décision qui a été retenue.

Nous mettons à l'honneur, ce trimestre, la visite, dans notre commune, de sapeurs-pompiers et d'officiels croates de la ville de Dugo-Selo, qui est jumelée avec la Communauté de communes de notre canton. Ils ont été accueillis du 22 au 25 juin dans notre département avec d'autres collègues de Lipik et de Zagorije, autres villes de la Croatie. Ils avaient été invités pour fêter le centenaire de l'union départementale des sapeurs-pompiers de l'Aisne et pour créer un jumelage qui leur permettrait d'échanger sur le plan technique, sur l'organisation des services, etc.

suite de l'éditorial en page 2



Éditorial (suite)

C'est donc vers 16 h, le 23 juin 2011 que les sapeurs-pompiers de Dugo-Selo sont arrivés dans notre commune. Ils ont ainsi pu visiter les locaux et le matériel de la caserne du village et ont, ensuite, assisté à une démonstration de désincarcération de véhicule. Cette visite s'est terminée par un pot de l'amitié servi en salle des mariages. La journée s'est achevée par une réception au pôle communautaire.

L'ensemble du conseil municipal vous souhaite de bonnes vacances.

Jean-François Fauquembergue

INFORMATIONS

Enquête sur l'éclairage public

Vous avez été 315 à y répondre, soit à peu près la moitié des habitations du village.

Les résultats sont les suivants : 277 foyers ont manifesté leur approbation pour une réduction de l'éclairage et 38 s'y sont opposés.

Au cours de la réunion du 28 juin, le conseil municipal a délibéré et opté pour le fonctionnement suivant de l'éclairage public : l'éclairage sera coupé de 24 h à 5 h les nuits de dimanche à jeudi inclus.

Certains d'entre vous ont profité de cette enquête pour faire quelques propositions qui ont retenu notre attention.

Les uns ont proposé, pour accroître encore les économies, d'utiliser des ampoules plus économiques. Nous sommes déjà en train de faire les remplacements petit à petit. L'opération sera terminée en 2014.

D'autres ont émis l'idée de n'allumer qu'une lampe sur deux. Cette proposition est malheureusement impossible à réaliser à cause du montage des lampes.

Enfin, pour améliorer la sécurité, il a été également proposé d'installer des réflecteurs pour signaler les îlots. Un essai sera effectué et, s'il se révèle concluant, tous les îlots en seront équipés.

Vol de fleurs

Comme chaque année, la commune fait des efforts pour fleurir le village. Il est regrettable que certains considèrent que l'on peut dérober les fleurs qui ont été plantées dans des bacs. Cette dégradation relève peut-être d'une confusion entre ce qui est du domaine public et ce qui est du domaine privé.

C'est en respectant le village dans son domaine public qu'il sera rendu plus attrayant et plus agréable à vivre.

Travaux

La réfection de la route qui relie Frières à Flavy est achevée.

L'entreprise DESCHAMPS, de Saint-Quentin, assure les travaux de toiture de la mairie et de l'école du centre. Ces derniers devraient être terminés pour la prochaine rentrée scolaire.

8 juillet 2011

Une benne sera à votre disposition, de 9 h à 16 h, dans la cour de la salle polyvalente, pour y déposer vos déchets verts.

Communication du club de football

La saison reprendra avec le premier entraînement, le mercredi 07 septembre 2011, à 16 h 30.

Le club recrute tous les enfants de 1999 à 2004 qui désirent jouer. Rendez-vous au stade le 07 septembre.

ELECTIONS - RAPPEL

Il n'y a pas d'inscription d'office.

Les nouveaux administrés sont tenus de demander leur inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011.

Réunion publique du vendredi 24 juin 2011

Une cinquantaine de personnes se sont réunies pour échanger autour du Plan Local d'Urbanisme qui est en train d'être mis en œuvre pour la commune.

Mme Carletet, du bureau d'études en urbanisme HarmoniEPAU qui nous aide à réaliser le P.L.U., a commencé par rappeler brièvement ce qu'est un P.L.U., les personnes qu'il mobilise, puis a indiqué où nous en étions dans son élaboration ainsi que la place que prenait cette réunion publique dans cette mise en œuvre. Notamment, il ne nous est pas possible de tout voir ou prévoir : c'est pourquoi les remarques des uns et des autres permettront de faire en sorte que le document soit le meilleur possible. Il faut en effet garder à l'esprit que le P.L.U. ne peut pas se faire contre les flaviens mais avec eux. D'où l'intérêt de cet échange.



Plusieurs questions ont notamment porté sur les différents zonages.

D'abord les zones AU (à urbaniser à court, moyen ou long terme) : tous les terrains définis par cette appellation sont des terrains constructibles. Ils ne le seront pas nécessairement dans l'immédiat. En tout cas, ils ne peuvent l'être que si le propriétaire est d'accord pour le rendre constructible. La mairie ne peut exercer un droit de préemption sur les terrains que s'il y a un projet d'intérêt public. De tels projets ont fait l'objet de zones réservées, hors des zones AU.



Les zones naturelles ou de jardin à l'intérieur du village. Leur présence ne s'explique que parce qu'il n'y a pas de possibilité de construire sur elles pour plusieurs raisons : la présence de cavités, des raisons géologiques, l'impossibilité de construire au-delà de 50 mètres d'une voie. Les zones AU qui semblent enclavées ne sont des zones constructibles que parce que des voies seront construites à l'intérieur par les entreprises (à leur charge).

Les plans de zonage sont toujours visibles en mairie et un cahier est à votre disposition pour y porter vos remarques jusqu'à la mi-septembre.

Jean-François Fauquembergue

LE BUDGET COMMUNAL

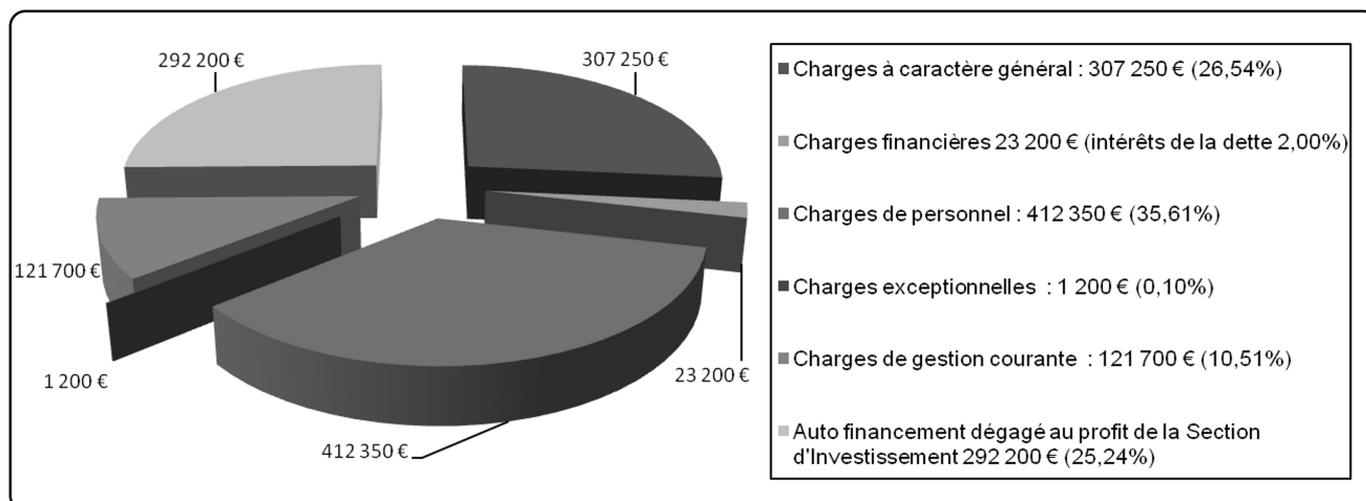
Le budget comporte 2 sections (Fonctionnement et Investissement) obligatoirement équilibrées en recettes et dépenses.

La section de fonctionnement comprend :

- en dépenses, les charges annuelles et permanentes d'intérêt local pour la collectivité : dépenses de personnel et frais de fonctionnement courants, charges financières liées au service de la dette, etc.
- en recette, les produits annuels réguliers de la collectivité, tels que le produit des impositions locales et les dotations versées par l'État, les revenus des immeubles, etc.

Budget primitif 2011 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL

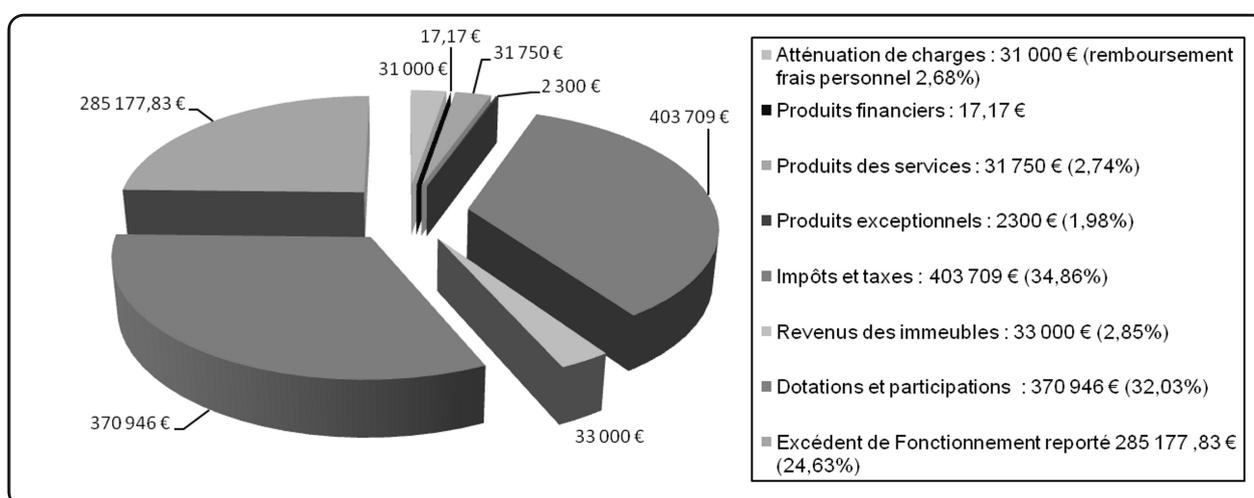
Section de fonctionnement - Dépenses



Total des dépenses réelles de fonctionnement : 865 700 € soit 74,76 % du total des dépenses de la section de fonctionnement (1 157 900 €).

Budget primitif 2011 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL

Section de fonctionnement – Recettes



Total des recettes de fonctionnement : 872 722,17 € soit 75,37 % du total des recettes de fonctionnement (1 157 900 €).

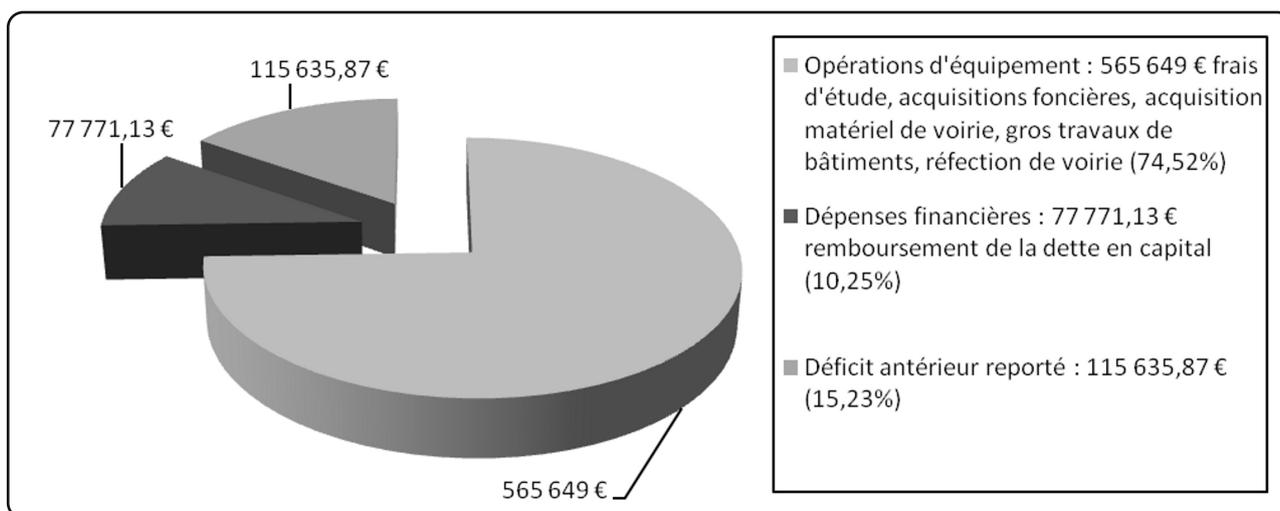
La section d'investissement concerne essentiellement des opérations non renouvelables à l'identique chaque année.

Elle comprend :

- en dépenses, les dépenses d'équipement ainsi que des dépenses financières, liées en particulier au remboursement de l'annuité en capital des emprunts contractés ;
- en recettes, des recettes temporaires ou ponctuelles, telles que le produit des emprunts ou des taxes ou subventions d'équipement perçues.

Budget primitif 2011 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL

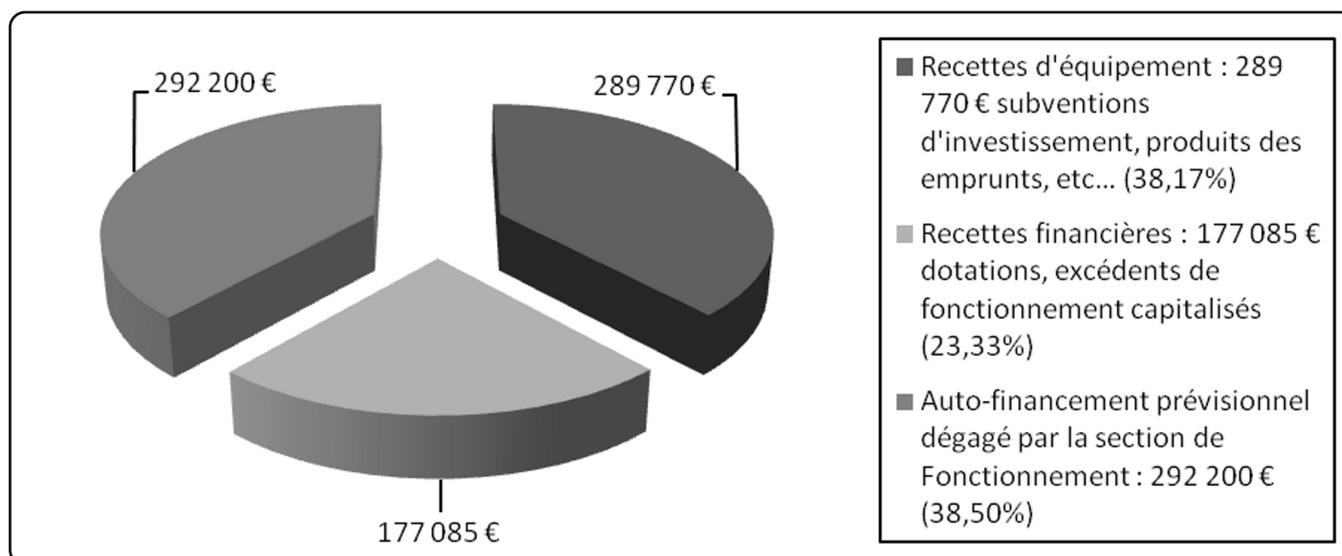
Section d'investissement – Dépenses



Total des dépenses réelles d'investissement : 643 419,13 € soit 84,77 % du total des dépenses de la section d'investissement (759 055 €).

Budget primitif 2011 – Commune de FLAVY-LE-MARTEL

Section d'investissement – Recettes



Total des recettes réelles d'investissement : 466 855 € soit 61,50 % du total des recettes d'investissement (759 055 €).

Communication du club de judo

Si l'on traduit Judo, cela signifie « voie de la souplesse ».

Le Judo a cet avantage de pouvoir développer les capacités sportives, l'endurance, la souplesse, la force et d'apporter bien-être et santé. Mais le Judo, c'est aussi une philosophie, façon d'être et de se comporter, ici la souplesse de l'esprit. Nous vivons une époque où les valeurs comme la politesse, le respect, le courage, la franchise... se perdent, le Judo c'est « l'école de la vie » (Jean Luc JAZARIN).

Jigoro Kano créa le Judo en 1882 et son premier désir fut que le DOJO (l'endroit où se pratiquent les arts martiaux) devait être un endroit de rencontres et d'échanges sportifs, mais aussi d'échanges humains et de convivialité ; l'une des devises du maître Kano était « JI TA EI », c'est-à-dire entraide et prospérité mutuelle.

Nous avons la chance d'accueillir du 13 au 28 août 2011 les championnats du monde de Judo à Paris avec une pléthore de champions français, comme TEDDY RINER en + 100 kg, AUDREY en moins de 78 kg, LUCIE DECOSSE en moins de 70 kg...

La France possède aussi le plus haut gradé de Judo HENRI COURTINE 10e Dan (81 ans), Mr COURTINE est un des pionniers du Judo français. Il fut médaillé de bronze aux championnats du monde en 1956 à Tokyo, champion d'Europe en 1952-1958-1959-1962. Toute sa vie sera consacrée au développement du Judo.

Le Judo peut être pratiqué par beaucoup de monde et chaque personne doit pouvoir exprimer son Judo, alors n'hésitez pas et venez nous rejoindre.

La reprise des cours aura lieu le mardi 6 septembre à 17 h 30 pour les 6-12ans, à 19 h pour les cadets, juniors, seniors, vétérans, le jeudi 8 septembre pour le baby Judo 4-6ans.

Stéphane ALVAREZ



L'association Familles Rurales vous propose une sortie en famille

**Le samedi 27 août 2011
à AILLY-SUR-NOYE
pour un spectacle son & lumière nocturne**

Tarifs (transport et entrée) :

Adhérents et licenciés clubs gym et judo (à jour de la cotisation 2011) :

- Adultes et enfants de plus de 12 ans : 25 €
- Enfants de moins de 12 ans : 20 €

Non Adhérents :

- Adultes ou enfants de plus de 12 ans : 28 €
- Enfants de moins de 12 ans : 23 €

Pour tout renseignement : 03.23.52.54.26



**Fête de la musique
à la résidence Charles Lefèvre**

Mardi 21 juin, la résidence fête la musique dans la bonne humeur et pour la plus grande joie des résidents et de



toutes les personnes extérieures qui s'étaient jointes à eux. Cette manifestation a été organisée par l'association « l'hirondelle » et les équipes de « Charles Lefèvre ».

Chacun a pu fredonner des airs connus en étant accompagné par des musiciens bénévoles et admirer les expositions d'instruments de musique de l'ancienne fanfare du village et de vieux postes radio.

Jean-François Fauquembergue

Prix Chronos de littérature

Le prix Chronos (www.prix-chronos.org) est organisé par la Fondation Nationale de Gérontologie.

Il est destiné à tous ceux qui s'intéressent au thème du parcours de vie. Il vise trois objectifs : a) l'incitation à la lecture, au plaisir de lire ; b) l'initiation à la citoyenneté par le biais du vote ; c) la réflexion et l'échange sur le thème « grandir, c'est vieillir ; vieillir, c'est grandir », la notion de parcours de vie, les relations et les transmissions entre générations.

Les élèves de la grande section maternelle de l'école de Flavy ont participé à ce prix et ont voté pour un livre parmi les quatre qui ont été proposés cette année.

NOS JOIES ET NOS PEINES

Naissances

4 Avril : Ethan THIOURT

16 Avril : Louliana HUGE

20 Avril : Elina LOBBE

20 Avril : Gabriel QUOQUERY

18 Mai : Gwenaëlle GALLIATH-
HOUDARD

20 Mai : Aymeric DAMIENS-
ISRAEL

16 Juin : Yanis YOUSFI

Mariages

30 Avril : Jean-Baptiste DEULVOT
et Gaëlle CARPENTIER

7 Mai : Didier VELEX
et Lysiane PRAULT

Décès

14 Avril : Maurice BERNARD

21 Avril : Odette SOMBSTAY

Calendrier des fêtes (rappel)

Juillet

10 : Randonnée pédestre des Donneurs de Sang
Bénévoles

10 : Doublette – La Boule flavienne

13-14 : Fête Nationale

24 : Kermesse Accueil de Loisirs sans héberge-
ment

Août

20 : Doublette – La Boule flavienne

26 : Loto Association d'Animation Communale

27 : Sortie spectacle à Ailly-sur-Noye organisée
par l'association Familles Rurales

Septembre

4 : Fête du sport (C32S)

17 : Brocante nocturne

17-18 : Journées du Patrimoine

24-25 : Fête patronale – Concours de boules

Octobre

5 : Don du sang à la petite salle polyvalente

8 : Concours de belote Amicale du Personnel
Communal

9 : Randonnée pédestre des Donneurs de Sang Bé-
névoles

FLAVY-LE-MARTEL, ses commerçants, ses artisans, ses professions libérales.

Il était une autre époque où, à Flavy comme ailleurs, le commerce et l'artisanat locaux étaient florissants...

« Douce France, cher pays de mon enfance », chantait Charles TRENET. Nostalgie, pour chacun de nous, de ce qui était, et, pour nos aînés, c'était HIER, ici, dans notre village.

Tout a été si vite depuis 50-60 ans : le monde, son fonctionnement et notre mode de vie ont changé, évolué à une vitesse grand V.

AUJOURD'HUI, néanmoins, notre village de 1650 habitants continue d'attirer l'implantation de commerçants et d'artisans, sans oublier les professions libérales.

L'objet de cet article dans notre bulletin municipal est de tenter de nous impliquer personnellement, autant que faire se peut, dans la pérennité des activités « des petites entreprises, afin qu'elles ne connaissent pas la crise ». (Thème emprunté en partie à une célèbre pub chantée)

De nombreux villages souffrent du manque de commerces de proximité et nos voisins, ou des personnes de passage, nous envient ou nous félicitent pour la vie et les liens tissés grâce à cette présence.

Il en est peut-être de la responsabilité de chacun d'entre nous de les aider à se maintenir par notre fréquentation régulière de leurs magasins... si nous ne voulons pas les perdre DEMAIN.